

L'Abécédaire de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

DUFOUR & LUMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
— NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 19 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN
LUNDI.

Par M. W. Newman, au N^o 2 de la rue de la Donnay, bouteilles, souliers et brûlequines.

Par D. E. Murphy & Son, sur la Levée, au pied de la 1^{re} Avenue, bouteilles, souliers et brûlequines.

Par H. Hoffman, Maréchal-ferrant, au N^o 22 de la rue des Magasins, Drap, articles de toilette, bonnetier, etc.

Sacristie de valeurs à l'avenue. Nous apprécions l'attribution de nos lecteurs sur l'avenue à diverses œuvres de charité. Le Mayne Trust, la Fédération catholique, la Fédération Falter, qui sont des vendeurs par MM. Noah & Hodges, sacristies, la Bourse d'assurance locale en réserves, par le conseil des parties intéressées, mesurées 20 du courant, les personnes qui ont acheté des places dans la mise en vente de cette propriété négociée à 100000\$. Elles sont offertes avec toutes les garanties et sont attirées. La vente sera effectuée pour plus de 60000\$. Évitez de faire vos achats dans les magasins et restaurants. Quant aux conditions, elles sont faciles. Pour plus amples renseignements voyez l'avenue.

Pommes de terre—Voir l'annonces d'aujourd'hui.

SPECTACLES.

DIMANCHE 17 MARS 1876.

AUDITION—HERMÈNE: Poète, le grand même.

SCENAIRES: Le Tour du Monde de 80 Jours.

ENTRETIENS PARISIENS—GRAND CONCERT.

Les investigations à Washington.

Nos députés d'here contiennent une liste abrégée des enquêtes auxquelles se livrent, en ce moment, divers comités de la Chambre des représentants. On a pu lire que le comité sur les révoltes n'a rien fait pour empêcher l'ouverture d'une partie des propriétés foncières de la paroisse St-Tammany, et s'occupe d'améliorations, &c.

Il n'était pas connu aux endroits, mais M. Bogue n'est pas le chef de la partie, mais le coûteux; il a été nommé à la tête du comité de pétition pour la défense de la cause St-Tammany, et s'occupe d'améliorations, &c.

M. Lee a été nommé à la tête du comité de pétition pour la défense de la cause St-Tammany, et s'occupe d'améliorations, &c.

Le décret de l'Etat de la Louisiane.

</